

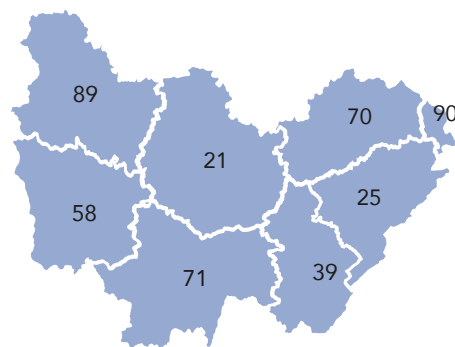


PORTRAITS D'ARTISANS :

Elise Ardiet, Ardiet Parquets à Messia-sur-Sorne (Jura)
Inore Groupe, Imprimerie à Varennes-Vauzelles (Nièvre)

INFOS ARTISANS

Le magazine de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté



AU QUOTIDIEN,
MA CMA
M'ACCOMPAGNE
ET ME SOUTIENT

AUJOURD'HUI
JE M'ENGAGE...
JE VOTE

ÉLECTIONS DANS LES CMA
DU 1^{ER} AU 14 OCTOBRE 2021

*Artisans, votez en ligne sur artisansvotons.fr
ou par courrier*

ARTISANS,

ON VOUS **AIME** !

ON VOUS **AIDE** !

Dans les bons moments
comme dans les plus difficiles
nous sommes chaque jour à vos côtés !

www.artisanat-bfc.fr

Votre  disponible quand vous l'êtes !



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Crédit Photo : Olivier Casanova artisan en Bourgogne Franche-Comté photographié par Sonia Blanc artisane photographe en BFC

Édito



Cher(e)s collègues Artisan(e)s,

Chaque jour, les élus et les collaborateurs des Chambres de Métiers et de l'Artisanat vous accompagnent et vous soutiennent. Aujourd'hui, c'est à vous de vous engager en votant aux élections de vos représentants aux CMA du 1^{er} au 14 octobre 2021.

En Bourgogne Franche-Comté, l'artisanat compte à lui seul 40% du total des entreprises. Il est vital que notre secteur soit considéré à la hauteur de ce qu'il apporte à la vie économique et sociale de notre région.

En tant qu'artisan, vous avez le privilège de choisir celles et ceux qui feront entendre votre voix à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Plus vous serez nombreux à voter, plus vous donnerez de poids à vos représentants pour que l'artisanat soit entendu, compris et soutenu.

Votre vote est un outil démocratique. En vous exprimant avec votre bulletin, vous donnez aux artisans les moyens de peser sur des décisions économiques locales, régionales et nationales. Vous affirmez également votre attachement à une économie de proximité, à taille humaine et ancrée sur son territoire.

Ne négligez pas cette occasion de donner plus de forces à celles et ceux, artisans comme vous, qui ont choisi de vous soutenir.

Votez aux élections des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Emmanuel Poyen,

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté

Sommaire

- 3 Edito -Sommaire
- 4 Dossier Élections aux CMA
- 8 Stratégie
- 12 Économie
- 18 Portraits d'artisans
- 20 Territoires
- 22 Apprentissage
- 26 Formations
- 29 Repères
- 30 Agenda

SIÈGE

2 rue Louis de la Verne
39100 DOLE

Tél. : 03 84 79 43 44 - Courriel : contact@artisanat-bfc.fr
Président : Emmanuel POYEN

21 DÉLÉGATION CÔTE-D'OR

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 63 13 53
Courriel : accueil-s21@artisanat-bfc.fr
Président : Régis PENNECOT

25 DÉLÉGATION DOUBS

101 rue de Vesoul
25000 BESANCON
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact25@artisanat-bfc.fr
Présidente : Manuela MORGADINHO

39 DÉLÉGATION JURA

17 rue Jules Bury
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél. : 03 84 35 87 00
Courriel : contact39@artisanat-bfc.fr
Président par intérim : Yves BRELOT

58 DÉLÉGATION NIÈVRE

9 rue Romain Baron
CS 80040
58027 NEVERS CEDEX
Tél. : 03 86 71 80 60
Courriel : accueil-s58@artisanat-bfc.fr
Président : Sébastien THOMAS

70 DÉLÉGATION HAUTE-SAÔNE

6 rue Victor Hugo
70200 LURE
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact70@artisanat-bfc.fr
Président : Frédéric CAVAGNAC

71 DÉLÉGATION SAÔNE-ET-LOIRE

Centre d'Affaires du Pont Jean Richard - 1
avenue de Verdun - BP 10052
71103 CHALON-SAÔNE CEDEX
Tél. : 03 85 41 14 41
Courriel : accueil-s71@artisanat-bfc.fr
Président : Jean-Philippe BOYER

89 DÉLÉGATION YONNE

56-58 rue du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE CEDEX
Tél. : 03 86 42 05 89
Courriel : accueil-s89@artisanat-bfc.fr
Président : Jean-François LEMAITRE

90 DÉLÉGATION TERRITOIRE DE BELFORT

40 Grande Rue - 90400 TREVANENS
Tél. : 03 39 21 22 23
Courriel : contact90@artisanat-bfc.fr
Président : Christian ORLANDI

Retrouvez votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat sur

www.artisanat-bfc.fr

Votre CMA disponible quand vous l'êtes !

[facebook.com/artisanat.bfc](https://www.facebook.com/artisanat.bfc)

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
2 RUE LOUIS DE LA VERNE - 39100 DOLE
Directeur de la publication : Emmanuel Poyen / Secrétaire général : Simon Philibert / Rédacteur en chef : Vincent Durand / Rédaction : Aurélie Boudenia, Maïssam Mekaoui, Elodie Pérez, Christelle Poulot, Julie Ternois-Mallard.
Dépôt légal : à parution / Numéro d'ISSN : en cours
Maquette : CMARBFC / Mise en page : CMARBFC / Impression : INORE GROUPE IMPRESSION - 4 Rue Thomas Edison, 58640 Varennes-Vauzelles / Mise sous film et routage : A.P.R. - 77320 Jouy sur Morin / Crédits photos : CMAR BFC - APCMA - STOCKLIB

IMPRIM'VERT*



CHOISISSEZ VOS REPRÉSENTANTS

Élections CMA du 1^{er} au 14 octobre 2021



JE VOTE !

Du 1^{er} au 14 octobre 2021 vous êtes appelés à voter pour des femmes et des hommes, chefs d'entreprises artisanales comme vous, qui siégeront au sein de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté. Un enjeu important pour votre entreprise, l'économie française, l'emploi mais aussi la formation des jeunes.

Que ce soit en métropole ou en outre-mer, chaque CMA est administrée par des élus eux-mêmes artisans : c'est ce qui fait la force du réseau et son expertise pour représenter les intérêts généraux de l'artisanat au niveau départemental, régional, national et européen.

Ainsi, tous les cinq ans, les artisans ou conjoints collaborateurs d'au moins 18 ans, inscrits ou mentionnés au Répertoire des Métiers sont appelés à voter afin d'élire leurs représentants au sein de leur CMA.

Ces élections sont également les premières depuis la régionalisation des CMA : une réforme majeure qui permettra sur le long terme d'apporter un accompagnement toujours plus adapté aux besoins des entreprises artisanales et de tous ceux qui souhaitent rejoindre le secteur.



ÉLECTIONS DANS LES CMA

DU 1^{er} AU 14 OCTOBRE 2021

Artisans, votez en ligne sur artisansvotons.fr
ou par courrier

AU QUOTIDIEN,
MA CMA
M'ACCOMPAGNE
ET ME SOUTIENT

AUJOURD'HUI,
JE M'ENGAGE...
JE VOTE

Thierry Meunier, artisan boulanger

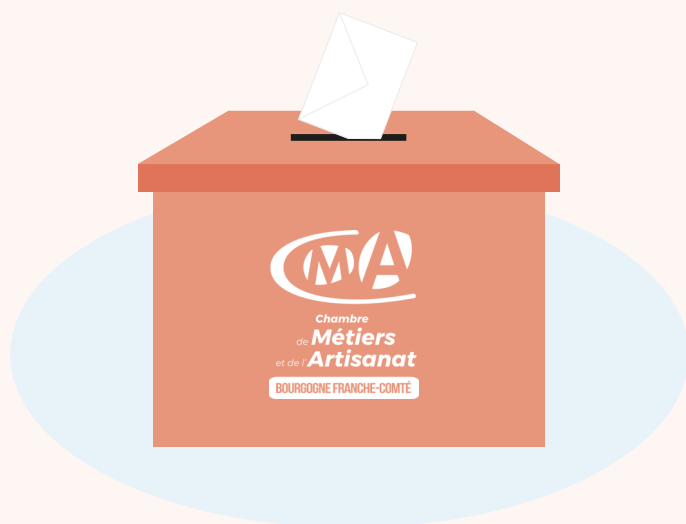
Pourquoi voter ?

Le réseau des CMA est le 1^{er} interlocuteur des artisans auprès des pouvoirs publics. Voter pour ses représentants, c'est décider des hommes et des femmes qui défendront les intérêts de l'artisanat pour les cinq prochaines années à venir.

C'est aussi faire un choix en faveur de l'artisanat, décider des prochaines grandes directives pour le secteur de l'artisanat afin de représenter et d'accompagner au mieux les artisans au quotidien. Pour y parvenir, une expertise de terrain est nécessaire et utile !

Cette année encore, le réseau a joué un rôle majeur pendant la crise sanitaire dans l'accompagnement des entreprises artisanales, et maintenant dans la sortie de crise avec le plan France Relance.

4 BONNES RAISONS DE VOTER AUX ELECTIONS



**Plus vous serez
nombreux à voter**



**Plus l'action de vos Élus
aura de légitimité**



**Plus ils pourrons
se faire l'écho de
vos besoins !**

1 En votant, vous exprimez votre soutien à des représentants qui vous ressemblent : chefs d'entreprises artisanales de votre région et avec qui vous partagez des idées.

2 Vous mettez également en avant votre volonté de vouloir continuer à bénéficier de l'accompagnement sur mesure de votre CMA, dans votre quotidien et tout au long de votre vie de chef d'entreprise.

3 Voter lors des prochaines élections, c'est soutenir le secteur de l'artisanat et ses valeurs... vos valeurs : le savoir-faire, la transmission, la qualité et l'innovation.

4 C'est aussi la garantie de voir vos intérêts représentés dans les grands projets territoriaux.



Voter c'est simple, rapide et confidentiel !

Comment voter ?

Le matériel de vote (listes et professions de foi) sera envoyé à tous les artisans par voie postale quelles que soient les modalités de vote.

PAR COURRIER

- ▶ Le matériel de vote est adressé aux électeurs par courrier entre le 30 septembre et le 2 octobre 2021,
- ▶ Glissez le bulletin de votre choix dans l'enveloppe de vote **SANS LE MODIFIER**, et fermez l'enveloppe,
- ▶ Découpez le bordereau de réponse présent sur le courrier qui accompagne la notice,
- ▶ Glissez le dans l'enveloppe T pour que le bureau de vote et le code barre apparaissent bien dans la fenêtre,
- ▶ Ajoutez l'enveloppe fermée contenant votre vote,
- ▶ Postez votre courrier sans l'affranchir (envoi gratuit)

EN LIGNE

www.artisansvotons.fr

- ▶ Connectez-vous sur le site artisansvotons.fr,
- ▶ Authentifiez-vous avec l'identifiant fourni dans la notice de votre reçu,
- ▶ Sélectionnez la liste pour laquelle vous souhaitez voter, ou votez blanc,
- ▶ Vous pouvez bien sûr modifier votre choix avant de le valider,
- ▶ Pour valider définitivement votre vote, saisissez le code de validation reçu par sms ou email,
- ▶ Un accusé de réception vous sera présenté.

Quand voter ?

► ÉTAPE 1 :

du **30 septembre au 13 octobre 2021**, vous recevez par la poste votre matériel de vote (bulletin de vote et présentation des listes électorales).

► ÉTAPE 2 :

du **1^{er} au 14 octobre 2021**, exprimez-vous. Vous pouvez voter par correspondance ou en ligne sur www.artisansvotons.fr.



Qui peut voter ?

Sont électeurs les artisans et conjoints collaborateurs inscrits ou mentionnés au répertoire des métiers au 14 avril 2021 et âgés d'au moins dix-huit ans, sans condition de nationalité.

Qui sont les candidats ?

Toute personne exerçant des responsabilités artisanales (artisan ou conjoint collaborateur), âgée d'au moins 18 ans et de moins de 65 ans inscrite au Répertoire des Métiers depuis plus de 2 ans et en activité le jour de l'élection peut se présenter. Ce sont des femmes et des hommes, eux-même chefs d'entreprises artisanales qui auront à cœur de défendre vos intérêts pour les 5 prochaines années.



Alors, du 1^{er} au 14 octobre,
n'oubliez pas, votez :
un geste simple, rapide et utile
pour continuer à défendre ensemble
l'artisanat et votre activité !

Aidez-nous à mobiliser largement les chefs d'entreprises autour des élections avec le hashtag

#ArtisansVotons

L'ARTISANAT

ET SES SAVOIR-FAIRE IMPULSENT
LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

En Bourgogne
Franche-Comté



L'Artisanat est un réel atout pour la Région Bourgogne Franche-Comté. Il joue un rôle moteur pour le dynamisme économique et l'insertion professionnelle dans notre territoire.

Au-delà de la vie économique, l'Artisanat fait le pari de l'avenir et de la jeunesse. Notre secteur est une voie d'avenir réelle !

Malgré les secousses liées aux crises sanitaires, l'Artisanat a fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Il a globalement maintenu ses effectifs et continué d'assurer ses services auprès de ses clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Sources chiffres : ACOSS - INSEE - RM - URSSAF
CMAR BFC - CMA France

L'ARTISANAT
en BFC représente



61 529
entreprises

soit 40% des
entreprises de BFC



167 259
actifs

travaillent dans une
entreprise artisanale



Près de **1** sur **3** ENTREPRISE CRÉÉE
est une entreprise
ARTISANALE



16 718
dirigeantes
d'entreprise

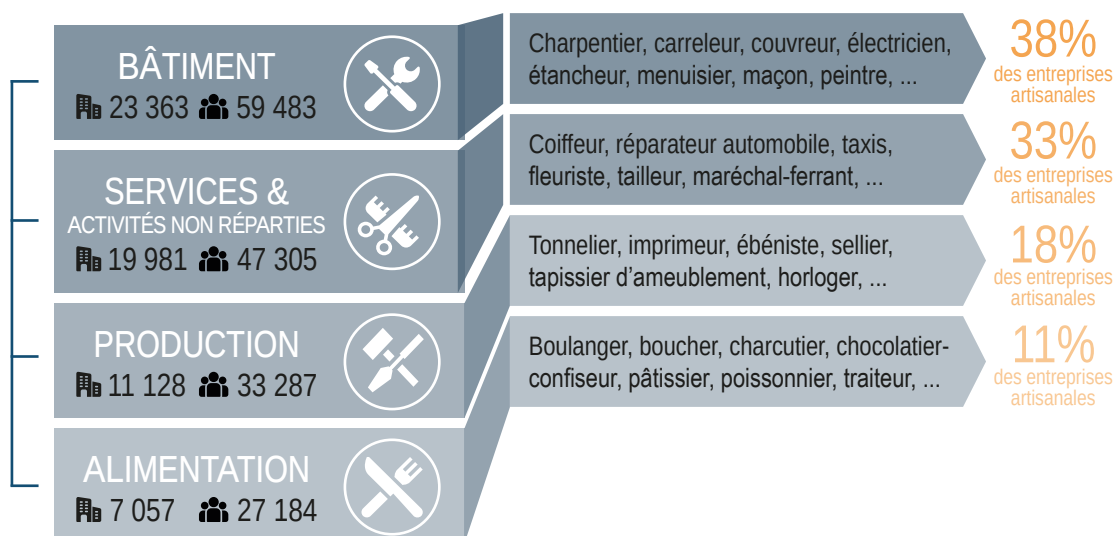
Un secteur qui
se féminise



13% de la
population
active

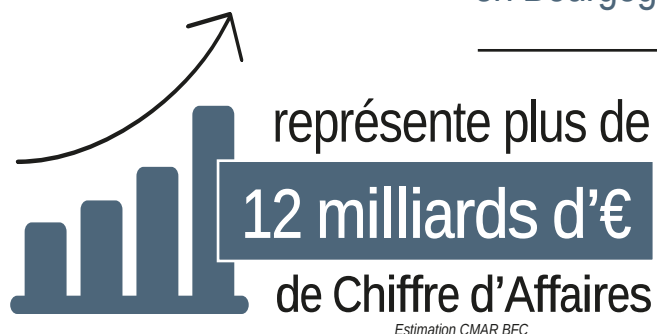
travaille dans
l'Artisanat

Les entreprises sont réparties en 4 GRANDS SECTEURS



un secteur
résilient
qui a maintenu
ses effectifs ces
2 dernières années

L'ARTISANAT moteur de l'économie en Bourgogne Franche-Comté



En 10 ans, le nombre
d'entreprises a
augmenté de **42,5%**

1^{ER} FORMATEUR D'APPRENTIS

9 687
APPRENTIS FORMÉS
dans l'Artisanat



Près de **75%** d'entre eux
TROUVENT UN EMPLOI
dans les 7 mois suivant l'obtention du diplôme

Soit 1 apprenti sur 2 formé dans
UNE ENTREPRISE ARTISANALE

{ La diversité des activités de l'artisanat permet à
chaque jeune de construire son avenir à sa mesure. }



30% des **exportateurs Français** sont
DES ENTREPRISES ARTISANALES

COVID19

VOTRE CMA ENGAGÉE AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES ARTISANS

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté s'est adaptée pour faire face à la situation inédite de la crise de la Covid19 depuis mars 2020.



ÉVOLUER GRÂCE AU NUMÉRIQUE



81 372 VISITEURS
différents sur la plateforme
www.artisanat-bfc.fr

70
FORMATIONS
à distance



306
PARTICIPANTS

A destination des apprentis,
artisans et porteurs de projet

Près de **1 000**
DIAGNOSTICS &
AUTO-DIAGNOSTICS
réalisés avec les artisans



INVENTER DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMERCIALISATION

CARTE INTERACTIVE

1 070
ENTREPRISES
ARTISANALES

déclarées ouvertes
pendant la crise ▶▶▶



Vitrine virtuelle
des artisans de BFC

370
ENTREPRISES
ARTISANALES
recencées en ▶▶▶



une carte
interactive



un annuaire
régional



INFORMER, COMMUNIQUER, PROMOUVOIR



2 CAMPAGNES
D'AFFICHAGE

Pour soutenir
les artisans du territoire



NEWSLETTERS
HEBDOMADAIRES
« spéciales crise »

Envoyées aux
artisans de BFC



PRESSE
ÉCRITE ET
DIGITALE

Promotion des
artisans, sujets
d'actualité...



RADIO
LOCALES ET
RÉGIONALES

Spots, portraits
et témoignages
artisans...



TRIBUNES
RÉGULIÈRES
PRÉSIDENTS

Prise de parole
groupée et en
continue



FACEBOOK

#Tousavecnosartisans
#Tousmobilisés
#Nousnelâchonsrien
(hashtags sur les publications)



+ 4 700
« J'aime »



SOUTENIR CEUX QUI EN ONT BESOIN



12 800
CLICK TO CALL
www.artisanat-bfc.fr

Pour
contacter la
CMAR BFC
7/7 jours
24/24 heures



**CELLULE DE SOUTIEN
PSYCHOLOGIQUE**

0 805 65 505 0

Pour aider les artisans à faire face à la situation de stress exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire.



ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE



46

**CONVENTIONS
signées en BFC**

Avec les EPCI de toute la région BFC, dans le cadre du Fonds Régional des Territoires (FRT) avec le soutien de la Région.

**CELLULES DE
CRISE DES
TERRITOIRES**

La CMAR BFC est en lien avec les services de l'État et les collectivités territoriales

Inventer et appliquer des solutions adaptées aux problématiques actuelles.

ET AUSSI...



ORGANISATION de plusieurs distributions de masques aux entreprises et mobilisation des couturières



Mise en place **D'INITIATIVES** des artisans pour soutenir le personnel soignant



SOLIDARITÉ des artisans entre eux pour mutualiser leurs forces



MOBILISATION des enseignants pour l'accès de leurs apprentis à la formation



ACTIVER LE PLAN FRANCE RELANCE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est l'un des acteurs du plan France Relance mené par le Gouvernement.

Lancé en septembre 2020, le plan France Relance sert de feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Il a notamment pour vocation à susciter de nouvelles opportunités pour la jeunesse, celles et ceux qui souhaitent se reconverter ou acquérir de nouvelles compétences.



UNE QUALITÉ DE SERVICES CERTIFIÉE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche- Comté s'engage à répondre à vos attentes. Grâce à des certifications officielles décernées par des organismes indépendants, vous êtes certains de bénéficier de la meilleure qualité de service.



Expertise et qualité de service de la CMA sont reconnues

En décembre 2020, la CMA a obtenu la certification ISO 9001 (management de la qualité) pour l'ensemble de ces services et sites. Pour aller plus loin, la CMA est inscrite dans une démarche de maîtrise de son empreinte écologique sur l'ensemble de son activité, hors Centres de Formation d'Apprentis (CFA). Elle a également obtenu la certification ISO 14001 (management de l'environnement).

La CMA s'engage sur la qualité de ses formations

C'est dans le cadre de ce processus d'amélioration continue pour la satisfaction des apprenants, des entreprises et des partenaires, que la CMA a été certifiée QUALIOPI sur l'ensemble de son offre (formation initiale et continue) mais également sur ses accompagnements bilan de compétences et validation des acquis de l'expérience.

L'attribution de la certification Qualiopi est conditionnée au respect de sept critères :

1. Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus ;
2. L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de celles-ci aux publics bénéficiaires lors de leur conception ;
3. L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre ;
4. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre ;
5. La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations ;
6. L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel ;
7. Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

En parallèle, la CMA est toujours référencée sur la plateforme des OPCO « Datadock ».

L'ensemble de ces démarches permettent de renforcer l'écoute client et de maîtriser l'empreinte sur l'environnement.

La CMAR BFC est l'une des premières Chambres de Métiers et de l'Artisanat à obtenir ces certifications.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage
- Bilan de compétences
- Actions permettant la validation des acquis de l'expérience





La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté rejoint le réseau national « Cité du Goût et des Saveurs » avec pour objectif : promouvoir, former, informer sur le «bien manger», le goût et la gastronomie.

**La « Cité du Goût et des Saveurs »
qu'est-ce que c'est ?**



La Cité du Goût et des Saveurs est un produit phare du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. C'est la promotion d'une certaine idée de l'alimentation, de la cuisine basée à la fois sur la reconnaissance, la valorisation et la transmission des savoir-faire, ainsi que la promotion des produits de qualité.

Les actions proposées ont pour but de :

- Promouvoir l'artisanat alimentaire (métiers et produits de qualité) ;
- Rapprocher l'artisan du consommateur ;

- Faire connaître les professionnels alimentaires locaux et les spécialités de la région ;
- Maintenir une économie locale en accompagnant les petites entreprises dans les évolutions de consommation.

**Des initiatives pour vous,
professionnels de l'alimentaire.**

- Mise en place de formations techniques
- La possibilité de participer à des actions de promotion de la gastronomie, notamment lors de différents événements : Foire Gastronomique de Dijon, Chef en Gare, ...
- Des conseils et une expertise hygiène des aliments (diagnostics, formations...).

INAUGURATION 14 JUIN 2021

Pour inaugurer la Cité du Goût et des Saveurs, une table ronde était organisée en présence de Marc Janin, Crémier-affineur et Meilleur Ouvrier de France, Vincent Vandelle, Artisan Torréfacteur, Guillaume Ferrier, Chef de Cuisine, et les apprenants au Titre Professionnel Cuisinier et CAP Pâtissier de l'Institut des Métiers et de l'Artisanat Jurassien (IMAJ) à Gevingey.

Ce fut l'occasion pour ces Artisans de partager leur parcours et expérience avec les apprenants.

Il s'en est suivi la co-signature de la convention officialisant la création de la Cité du Goût et des Saveurs entre CMA France et la CMAR BFC, aux côtés de notre partenaire MAAF.

Guillaume Ferrier, Marc Janin et Vincent Vandelle partagent leur expérience avec les apprenants.



Pour finir s'est déroulé un webinar «Les évolutions de consommations : un levier de développement !», animé par le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) et par Carine Bonhomme-Arnault, référente hygiène des aliments à la CMA.

Partenaires officiels :



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

FORMATION À LA CRÉATION REPRISE

Faites les bons choix pour réussir votre création d'entreprise avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté.

Public

Tout public, porteur de projet de création ou reprise d'entreprise en Bourgogne Franche-Comté.

Si vous êtes en situation de handicap, notre référent recueille vos besoins d'adaptation et vous accompagne dans la recherche de solutions.

Prérequis

- ▶ Avoir un projet de création-reprise d'entreprise en région Bourgogne Franche-Comté.
- ▶ Comprendre, savoir lire et écrire la langue française.
- ▶ Avoir passé la sélection des jurys d'entrée organisés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté.



6 semaines - 30 jours

Objectifs



Maîtriser les **compétences essentielles** et les **outils indispensables** au lancement de son activité.



Rejoindre une **dynamique collective**.



Identifier les **obstacles** dans la préparation et le lancement de son projet.



Aquérir la **méthodologie nécessaire** à la bonne réalisation du projet.



Présenter son **business plan** devant un jury en fin de formation.

Programme

La formation « **C Ma Créa** » allie **théorie et pratique**. Le stagiaire applique ses connaissances, étape par étape, à son propre projet de création ou de reprise d'entreprise avec le concours expert d'un chargé de développement économique de la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat**.

Il y a 5 modules : construction de son projet et démarches (10 jours), juridique social, financier et gestion (9 jours), culture entrepreneuriale (5 jours), communication, vente et marketing (3 jours), numérique et informatique (3 jours).

Le parcours se termine par une présentation de son projet à un jury final qui émettra un avis motivé sur le degré de maturité du projet.

Coût

Formation financée à 100% par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, **gratuite pour le stagiaire** (nous contacter pour connaître les modalités).



Dossier de candidatures (places limitées), tableau de dates et lieux, et renseignements sur :

www.artisanat-bfc.fr



Un partenariat régional CLÉ POUR L'ARTISANAT

Dans toute la Bourgogne Franche-Comté, le partenariat avec France Bleu donne l'occasion à de nombreuses entreprises artisanales de s'exprimer et de présenter leurs produits et/ou services.

Ainsi, une belle visibilité dans tous les départements est mise en place depuis plus d'un an autour de l'artisanat. Ceci a été particulièrement utile et nécessaire pendant la crise la Covid19.

Des spots sont diffusés plusieurs fois par jour et les conseillers économiques de la CMAR BFC interviennent dans des émissions économiques.

VOUS ÊTES LES MOTEURS DE L'ÉCONOMIE



NOUS VOUS AIDONS À ACCÉLÉRER LA RELANCE.

Innovation, transitions numériques et écologiques, recherche de nouveaux marchés en France et à l'international : découvrez toutes nos solutions d'accompagnement, notamment le Prêt Participatif Relance, pour répondre à vos nouveaux défis.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



Les solutions d'accompagnement proposées sont soumises à conditions et accordées sous réserve d'étude et d'acceptation par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, prêteur. Le Prêt Participatif Relance, destiné aux PME et aux ETI, est soumis à des critères d'éligibilité et à des conditions spécifiques au dispositif définies notamment par la réglementation. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale, prêteur.
05/2021 - 3659 - Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croixcel 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188. Crédit photo : Getty Images.

Faire le point avec un expert

Une heure d'entretien pour visualiser vos garanties actuelles

Se poser les bonnes questions

En cas d'arrêt de travail

- Suis-je couvert ?
- Pour quel niveau de prestation ?
- À partir de combien de jours d'arrêt ?

Revenus à la retraite

- Quel sera le montant de ma retraite ?
- Est-ce suffisant pour maintenir mon niveau de vie à la retraite ?

Pour l'avenir de mes proches

- Quelle est la protection actuelle et future de mon conjoint ?
- Quelles dispositions prendre dès à présent ?

L'audit de protection sociale

Une étude 100 % personnalisée pour obtenir les réponses précises à vos questions d'avenir, anticiper les risques et mettre en place des solutions pour optimiser votre protection.

Pour vous, professionnel indépendant

Pour bénéficier de votre étude réalisée avec un expert de la protection sociale, il vous suffit d'adresser un mail à :
elodie.mary@ag2rlamondiale.fr pour les départements du 21, 71, 58 et 89
ou à :
gregory.debut@ag2rlamondiale.fr pour les départements du 25, 39 et 70.



La représentation graphique simple et claire du logiciel unique d'AG2R LA MONDIALE permet de visualiser en un coup d'œil l'ensemble de votre protection sociale.

www.ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance
Santé
Épargne
Retraite

La semaine du NUMÉRIC' En WEBINAIRES

Du 28 juin au 2 juillet 2021, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté organisait la semaine du Numéric'. Un évènement inédit qui proposait 11 visioconférences gratuites dédiées au numérique !

Du 18 au 22 octobre, la semaine du Numéric' revient !

Les outils numériques ont fait la preuve de leur nécessité vitale pour assurer le maintien des activités des artisans pendant le confinement et répondre à l'attente des consommateurs. Depuis le début de la crise, la CMA accompagne les artisans dans leur transition et leur développement numérique ! Pour poursuivre sur cette lancée, la CMA a organisé sa première Edition de la semaine du Numéric'.

Outils et logiciels gratuits pour développer l'activité de votre entreprise artisanale, supports numériques essentiels tels que le site internet, l'emailing ou les réseaux sociaux, cyber-sécurité,... Les visioconférences ont traité de nombreuses thématiques actuelles, adaptées à l'activité des artisans, et ont permis de réunir près de 1000 inscriptions pour ce premier coup d'essai !

À la suite de chaque webinaire, les artisans qui le souhaitent ont pu prendre rendez-vous avec les conseillers du numérique de la CMA pour un accompagnement plus personnalisé.

► **Restez connectés, une nouvelle Semaine du Numéric' est programmée du 18 au 22 octobre 2021 !**



Avec le soutien de :

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

Webinaires *coup de cœur*

- 1 Être trouvé sur internet même sans site internet.
- 2 Facebook : le réseau social indispensable !
- 3 Des outils gratuits pour les artisans.

Coup de neuf pour la communication des Répar'Acteurs

Le réseau des artisans Répar'Acteurs renouvelle son identité visuelle pour un concept plus moderne, plus dynamique, et un engagement d'autant plus fort !

Près de 600 artisans en Bourgogne Franche-Comté exercent un métier de la réparation, du cordonnier au réparateur d'ordinateur... Vous pouvez compter sur leur savoir-faire pour vous aider à prolonger ou à réemployer l'usage de vos objets du quotidien, quels qu'ils soient. L'époque du tout jetable est révolue... Aujourd'hui, on répare pour consommer mieux et dépenser moins.

Des objets qui (re)marchent !

Le « R » du nouveau logo des Répar'Acteurs est une traduction littérale de « Je répare... et ça repart » et qui plus est, sur les chapeaux de roues ! Les Répar'Acteurs remettent littéralement en marche les objets, ils leur redonnent jeunesse, éclat, vigueur et énergie... d'où l'analogie de la course.

► *Vous recherchez un artisan Répar'Acteur près de chez vous ?*
Retrouvez l'annuaire des Répar'Acteurs de Bourgogne Franche-Comté sur www.artisanat-bfc.fr

► *Artisans, vous souhaitez en savoir plus sur le label des Répar'Acteurs ?*
Contactez le conseiller développement durable de la CMA de votre département.

Courir chez les Répar'Acteurs.

Dans cette nouvelle charte graphique on retrouve également l'idée selon laquelle les consomm'acteurs vont eux-mêmes courir chez leurs artisans réparateurs pour y déposer leurs objets usés et défectueux.

R répar'acteurs
Je répare... et ça repart

Avec le soutien de :



OPÉRATION « COUP DE BALAI »

Débarrassez-vous de vos déchets dangereux !

Chaque année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté (CMAR BFC) organise une opération d'élimination de déchets dangereux à destination des entreprises qui produisent des Déchets Toxiques en Quantités Dispersées.

Pots de peinture, diluants, colles, vernis, solvants, chiffons souillés, aérosols... Les déchets dangereux s'amoncellent rapidement dans les entreprises, et bien souvent, elles ne savent pas quoi en faire !

Pour inciter les entreprises au recyclage de leurs déchets nocifs à la fois pour l'environnement et la santé, la CMAR BFC négocie une ouverture spéciale des centres de collecte à un tarif préférentiel. Les modalités de ces collectes (lieux, horaires, tarifs) diffèrent d'un département à l'autre. Pour connaître tous les détails de l'opération, contactez le chargé environnement de la CMA dans votre département.

L'opération est simple, les artisans, artisans - commerçants et entreprises doivent s'inscrire auprès des agents environnement de la CMA de leur département et le jour J, se présenter au point de collecte avec leurs déchets qui seront pris en charge.

Ce programme bénéficie du soutien des organisations professionnelles, de la CCI, de l'ADEME et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Avec le soutien financier :



Equip'LaboFROID
MATERIEL POUR LES METIERS DE BOUCHE

Des solutions globales et innovantes, pour votre production, votre stockage et votre espace de vente.

Vente de matériel neuf et occasion
CONTACTEZ NOUS : 03.80.53.67.00

24h / 24h SAV Maintenance

3. Rue de la Combe d'Enfer
Z.A.E. du Bois Guillaume
21850 SAINT APOLLINAIRE
contact@equiplabofroid.com

EL
AGENCEMENT

■ Concevoir
■ Organiser
■ Fabriquer
■ Installer

PME et transition écologique

DISPOSITIF TREMPLIN

Dans le cadre du plan France Relance, le Ministère de la Transition Écologique et l'ADEME ont lancé en début d'année un guichet visant à accompagner les petites et moyennes entreprises dans la mise en œuvre d'investissements, dans tous les domaines de la transition écologique : **LE DISPOSITIF TREMPLIN**.

Le dispositif Tremplin propose des aides forfaitaires sous forme de subventions pour une série d'études et d'investissements (achat de bennes pour vos déchets, de broyeurs de végétaux, de concasseurs mobiles, d'un véhicule électrique, isolation des locaux de production, mise en place d'un système de récupération d'eau pluviale, et autre).

À ce jour, 500 entreprises de la région Bourgogne Franche-Comté ont été renseignées sur ce dispositif et 30 d'entre elles ont pu bénéficier de subventions directes. Pour connaître votre éligibilité au dispositif, contactez la CMA (retrouvez toutes nos coordonnées sur www.artisanat-bfc.fr).

500 entreprises **30 entreprises**

ont bénéficié de renseignements personnalisés liés à leur projet

ont été accompagnées pour déposer leur projet pour un montant total de subventions d'environ 350 000€



ELISE ARDIET

ENTREPRISE ARDIET PARQUETS, À MESSIA-SUR-SORNE



Spécialisée dans la pose de parquet, Elise Ardiét, cheffe de l'entreprise Ardiét Parquets a repris en 2014 la société de son père, Christian Ardiét, et fondée en 1968 par son grand-père, Jean Ardiét. Depuis, par son dynamisme, ses choix commerciaux et managériaux, elle a su faire prospérer son activité vers les objectifs qu'elle s'était fixée. Portrait d'une jeune femme audacieuse, pour qui l'idée de reprendre les rênes de l'entreprise familiale n'a jamais fait peur !



Elise Ardiét gère depuis 2014 l'entreprise familiale depuis 3 générations

Après des études supérieures en Marketing et Gestion des entreprises, Elise Ardiét travaille quelques années dans l'événementiel. Une activité qu'elle apprécie mais pour laquelle elle ne s'imaginerait pas continuer à long terme. En 2006, elle fait le choix de revenir dans son département natal, le Jura. Elle commencera alors à travailler aux côtés de son père pour quelques mois d'abord, puis, pour ne plus jamais quitter l'entreprise ! Elle prendra en charge le magasin et, petit à petit, s'imposera par ses compétences et sa volonté, dans ce milieu assez masculin.

En 2014, elle reprend officiellement les rênes de l'entreprise avec pour objectif le développement d'une gamme de qualité à des prix abordables, pour répondre aux nouvelles demandes des clients.

Elle souhaite aussi recentrer l'activité dans le Jura, toujours avec cette idée de privilégier la qualité à la quantité. Elise Ardiét est une cheffe d'entreprise qui sait où elle va ; elle s'entoure de professionnels (comptable, avocat...) pour toujours avoir un point de vue extérieur sur son activité.

L'entreprise Ardiét Parquets possède une large clientèle : grand public mais également de nombreux artisans locaux. Depuis toujours, Elise Ardiét tient absolument à ce que ces derniers ne la voient pas comme une concurrente, bien au contraire, « il y a du travail pour tout le monde ! ». « Changer son parquet est un projet de vie », l'essentiel est que le client se sente en confiance, à l'aise et qu'il soit bien accompagné, afin de pouvoir se projeter facilement.

ARDIET PARQUETS

📍 319 Rue Louis Rémy à
Messia-sur-Sorne (39)
✉ ardietparquets@wanadoo.fr
🌐 www.parquets-ardiet.com
📘 @ArdietParquets
📷 [ardiet_parquets](https://www.instagram.com/ardiet_parquets)

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Pour répondre aux attentes de ses clients, Elise Ardiét peut compter sur sa fidèle équipe composée de Valérie, sa collaboratrice en magasin, et de ses trois spécialistes poseurs et ponceurs depuis plus de vingt ans qui « maîtrisent parfaitement leur métier ». Portée par de fortes valeurs, elle conçoit son entreprise comme l'idée d'une famille qui doit favoriser la communication et être soudée. « Les choses sont tellement plus simples avec de la communication ». C'est cet aspect de l'entreprise qui autrefois lui avait donné envie de devenir gérante. Ce qu'elle ne savait pas, et elle en est aujourd'hui très fière, c'est qu'elle développerait l'entreprise bâtie par son grand-père.

ET APRÈS ?

Elise Ardiét aimerait beaucoup développer l'apprentissage dans son entreprise. Elle est actuellement à la recherche d'un apprenti parqueteur mais ses recherches sont difficiles. En effet, à son grand regret, il n'existe qu'une seule formation spécialisée en parqueteur dans toute la France. « Trouver un apprenti spécialisé est compliqué, mais je vais y arriver ! ».

En attendant, la cheffe d'entreprise n'a pas dit son dernier mot ! Elle nous confie son nouveau projet à court terme : Agrandir son établissement !

AVEC LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA)

Elise Ardiét se dit « toujours bien conseillée par la CMA ». En 2019, elle remporte, grâce à la forte progression de la rentabilité de son entreprise, la réussite dans le management de son équipe et ses investissements en terme de politique commerciale et de communication, le « Trophée Transmission Reprise » dans la catégorie « Féminin » organisé par la CMA !



INORE GROUPE

IMPRIMERIE À VARENNES-VAUZELLES

De la carte de visite à l'édition d'art en passant par la signalétique, INORE Groupe Impression avec son équipe de 33 collaborateurs, est toujours à la recherche de nouvelles technologies pour être à la pointe de l'impression ! Portrait d'une entreprise familiale dynamique et tournée vers l'avenir.

UN ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

► MARQUE IMPRIM'VERT

L'entreprise fait collecter et traiter les déchets produits et s'engage à ne pas utiliser de déchets toxiques

► NORME PEFC ET FSC

Elle s'engage à lutter contre la déforestation et prouve que tous les papiers à base de bois proviennent de forêts gérées durablement.



Jean-Marie, Catherine, Bernadette et Jean-Paul Hospital

📍 4 Rue Thomas Edison à Varennes-Vauzelles (58)

📘 @inoregroupe · Société industrielle

✉ contact@inoregroupe.fr

En 1961, Jean Hospital achète une entreprise artisanale d'impression typographique située en centre-ville de Nevers. Jean-Paul son fils, passionné par les machines et les technologies lui succède vingt ans plus tard. Avec son épouse Bernadette, ils transforment complètement l'imprimerie en modernisant le matériel et les outils. En 2003, l'entreprise s'implante dans un bâtiment neuf en zone industrielle. Cette même année, Catherine leur fille, les rejoint. Aujourd'hui chargée des relations partenariales et de superviser les services financiers et administratifs, elle a également développé à son arrivée, l'impression numérique et

grand format. Puis à la tête de la partie « Atelier » on retrouve Jean-Marie son frère arrivé en 2008 dans l'équipe. À cette équipe de professionnels et de passionnés, s'ajoutent le service commercial, un atelier PAO (Publication assistée par ordinateur) et numérique, un atelier d'impression et un atelier finition. L'humain côtoie donc les machines chez INORE qui utilise un matériel performant et de haute technologie, dont le parc est régulièrement renouvelé. « Chaque étape est assurée avec performance et professionnalisme, et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles technologies pour répondre aux demandes et mettre la clientèle en confiance ».

DES TRAVAUX VARIÉS POUR UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE

Comme le souligne Catherine Hospital, dans le domaine de l'impression, la visibilité sur le carnet de commandes est très courte. Avec des prévisions sur une huitaine de jours, il faut donc être très réactifs pour respecter les délais. Autre spécificité de l'activité, « nous avons la chance de travailler avec tous les secteurs : administrations, associations, PME, banques ... ». Diversité de la clientèle, diversité des travaux, aucune journée ne se ressemble ! La relation et la satisfaction clients restent au cœur des priorités. D'ailleurs Catherine insiste sur les points forts de l'entreprise par rapport à la concurrence des sites internet. « Nous pouvons répondre à toutes les demandes, petites ou grosses séries, et nous adaptions les prix. La réactivité, l'accompagnement client et le service après-vente constituent nos atouts ». INORE GROUPE a toujours su s'adapter et de beaux projets de développement seront encore au rendez-vous en 2021, à suivre ...

ET PENDANT LA CRISE ?

L'entreprise s'est dotée de nouveaux équipements afin d'enrichir son offre de services. Avec d'une part, l'acquisition de nouvelles machines destinées à apporter une finition particulière en termes de brillance et de relief (vernisseuse 3D) pour un embellissement unique des documents.

Et d'autre part, l'achat d'une table de découpe numérique qui permet la réalisation de grands formats tels que des enseignes, des bâches, des stickers, du mobilier en carton et bien d'autres encore ...



21 Les vitrines d'art en art de Dijon

L'opération « *Les vitrines d'art en art* » s'est déroulée du 2 juillet au 11 septembre à Dijon. Impulsée par la Ville de Dijon et la CMAR BFC, avec le soutien de Shop in Dijon, le but était de parcourir le centre-ville de Dijon, de boutique en boutique, à la découverte des œuvres des artisans d'art locales exposées dans les vitrines.

Gibert Joseph, Les Galeries Lafayette, Monoprix, Le Roy René, au Caveau 21, Shop in Dijon et Arthur & Nicolas ont prêté leur vitrine pour apporter de la visibilité aux artisans d'art, particulièrement touchés de la situation sanitaire car dépendants des salons et marchés tout au long de l'année.



89

La boutique des métiers d'art d'Auxerre & l'expo-vente de Gurgy

La CMAR BFC, la Communauté de l'Auxerrois et la Ville d'Auxerre travaillent ensemble pour la promotion des métiers d'art et la redynamisation du centre-ville d'Auxerre. Depuis juin, 5 artisans d'art par mois s'installent dans la boutique éphémère « *La Boutique des Métiers d'Art* », rue des Fécauderie à Auxerre.

La CMAR BFC, la Commune de Gurgy et la Communauté de l'Auxerrois ont aussi organisé une exposition-vente, du 3 au 25 juillet, au Centre culturel de Gurgy. Celle-ci a permis de découvrir le travail de 7 artisans d'art.

25

La bourse aux matériaux de Valdahon et la zone d'Étalans

Les 25 et 26 juin, les entreprises du bâtiment ont accueilli les visiteurs sur leur lieu de vente pour le déstockage à des prix sacrifiés de leurs matériels, afin de leur donner une seconde vie et éviter la mise en déchetterie. La variété des matériaux proposés a ravi les visiteurs et permis aux entreprises du bâtiment de diminuer considérablement leur stock. A l'occasion de cette première édition, menée par la CMAR BFC et la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs et Préval, des Répar'Acteurs étaient également présents sur le site des entreprises pour proposer leurs créations à la vente.



70

La soirée « Les clés d'une transmission d'entreprise » de Vesoul

La soirée « *Les clés d'une transmission d'entreprise* » organisée par la CMAR BFC et la CCI Haute-Saône s'est déroulée à Vesoul le 05/07. À cette occasion, les deux chambres consulaires ont accueilli une trentaine de participants qui ont ensuite été renseignés sur les étapes de la transmission d'entreprise (les aspects économiques, fiscaux, patrimoniaux, sociaux et juridique) et les dispositifs d'accompagnement proposés par la CMAR BFC.



90

Les Portes Ouvertes de Giromagny

Les 10 et 11 juillet se sont déroulées les Portes Ouvertes sur l'Artisanat, à l'Espace des Tuileries de Giromagny. Plus de 40 artisans passionnés étaient présents et des dizaines de métiers différents représentés : enluminure, créations végétales, apiculture, maçonnerie, vannerie, électricité, fabrication de savons, de bougies parfumées, etc.

39

La France en courant à Morez

La 32^e édition de la France en Courant s'est déroulée du 17 au 31 juillet. La plus longue course en relais sur route de France a fait une halte à Morez le 21 juillet, après une étape à Belfort la veille. Les artisans, aux côtés de la CMA, ont eu la possibilité de réserver un espace sur le village d'arrivée pour mettre en avant leurs produits artisanaux et faire connaître leurs spécialités.



58

Plateforme «J'veux du local»

Le 26 juillet dernier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté, et la Chambre d'Agriculture ont co-signé une convention intégrant les artisans dans la plateforme « J'veux du local 58 ».

Cette plateforme mise en place à l'initiative de la Chambre d'Agriculture avec le soutien financier du Conseil Départemental est un portail qui met en lumière l'alimentation de proximité accessible à tous, pour promouvoir les circuits courts et la consommation de produits locaux. N'hésitez pas à vous faire référencer : 03.86.71.80.60 / www.jveuxdulocal58.fr



71

Les rencontres de l'initiative de Chalon-sur-Saône

Cet événement, co-organisé par les chambres consulaires de Saône-et-Loire, en partenariat avec la Région, Orange et Groupama, aura lieu le 15/10 dans les locaux de la délégation 71 de la CMAR BFC. Partant du constat que la transformation numérique des entreprises s'est accélérée suite à la crise de la Covid19, cette rencontre entre chefs d'entreprise et experts permettra d'alimenter la réflexion, apporter des réponses aux questions et d'accompagner les projets. Inscriptions obligatoires avant le 08/10 : www.rencontres-initiative-71.fr



Forum de l'Apprentissage

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté a organisé et a participé depuis le mois de mai à plusieurs « Forum de l'Apprentissage ».



En Côte d'Or, en Saône-et-Loire ou dans l'Yonne, ces événements ont permis aux jeunes de découvrir toutes les formations existantes du CAP au BAC+5, de découvrir des secteurs parfois méconnus du grand public, afin de les aider à choisir leur « parcours d'excellence ».

Ces forums étaient également l'occasion de mettre en lumière des offres d'apprentissage.

Remise des Prix de l'Apprentissage

Jeudi 1^{er} juillet, Daniel Barnier, Préfet de la Nièvre, a récompensé 9 jeunes apprentis dans le cadre de la remise des Prix de l'Apprentissage, organisée par la SMLH 58 (Société des Membres de la Légion d'Honneur). La CMAR BFC a participé aux délibérations du jury après avoir entendu chaque candidat. Les apprentis ont été récompensés pour leur parcours, ainsi que pour leur implication dans la vie de leur établissement et de leur métier.



Convention de partenariat

En juillet dernier, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne Franche-Comté a signé une convention de partenariat avec la Commune de Guérigny, dans la Nièvre, pour favoriser le développement de l'apprentissage dans le bassin de vie de la Commune.

Dans ce cadre, la Commune s'engage à proposer une solution d'hébergement adaptée au profit des apprentis pour lever les freins liés à la mobilité.

Accueillez un jeune en stage !

Les stages découverte permettent aux collégiens (dès la 4^e), lycéens et étudiants d'expérimenter la vie en entreprise artisanale en réalisant un stage de 5 jours, durant les vacances scolaires, chez un artisan du territoire. Et ce, à chaque période de vacances scolaires (6 fois par an).

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est l'interlocuteur unique et incontournable des entreprises artisanales : elle relaie leurs offres de stage, établit la convention de stage et s'assure du bon déroulement de celui-ci.



Découverte et Orientation autour d'un secteur professionnel

Depuis la rentrée, la CMAR BFC, soutenue par la Région, propose l'accompagnement de classes articulant la découverte de l'Artisanat et de ses nombreux métiers, avec un travail sur la compréhension et l'appropriation méthodologique d'une démarche d'orientation.

Le parcours proposé se déroule en 5 étapes-clés, tout au long de l'année scolaire, en lien avec un enseignant-référent :

1. Découverte d'un secteur professionnel
2. Jeu autour de la notion d'entreprise
3. Atelier Orientation
4. Immersion en entreprise artisanale
5. Bilan de parcours

Prépa Apprentissage

Afin de réduire le décrochage, le risque de rupture de contrat en entreprise et de favoriser l'accès à l'apprentissage, la CMAR BFC met en place depuis la rentrée des stages Prépa Apprentissage dans les départements du Jura, de Haute-Saône et de Saône-et-Loire.

Ces stages permettent une approche individuelle personnalisée et renforcée afin de favoriser l'insertion et sécuriser le parcours des jeunes en milieu professionnel. Différents modules sont proposés aux jeunes en fonction des besoins identifiés.

Webinaire : Informer les jeunes et leurs parents sur l'apprentissage !

La CMA organise tous les premiers mercredis de chaque mois un webinaire spécial pour répondre aux questions sur l'apprentissage :

Qu'est-ce que l'apprentissage ? Pour qui ? Quelles démarches faire maintenant ? A quoi cela engage ?

Les jeunes et leur famille peuvent ensuite prendre contact avec les conseillers de la CMA afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Plus d'information et inscription sur www.artisanat-bfc.fr





Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ON N'EST PAS N° 1 DE L'**APPRENTISSAGE** PAR HASARD

Les **100 000** jeunes que l'on forme **chaque année**
ont le sourire

AVEC L'**APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT**,
FORMEZ-VOUS À UN MÉTIER PASSION DANS NOTRE CFA
SITE DU JURA // SITE DE HAUTE-SAÔNE



www.cfadujura.com

www.cfa70.com

CFA DE LA CMAR BFC

SITE DU JURA // SITE DE HAUTE-SAÔNE

Les deux sites du CFA de la CMAR BFC, site de Haute-Saône à Vesoul et site du Jura à Gevingey, forment à eux deux le 1^{er} CFA de Bourgogne Franche-Comté, avec plus de 1 500 apprentis formés chaque année.

+ DE 85%
DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS
DEPUIS
5 ANS

+ DE 60%
D'ANCIENS
APPRENTIS
DEVENUS CHEFS
D'ENTREPRISE

Accompagner les jeunes vers la voie de l'apprentissage !

Journées Portes ouvertes digitales ou sur rendez-vous.

Construire son projet d'avenir, les jeunes peuvent le réaliser avec le CFA de la CMAR BFC ! Plusieurs journées portes ouvertes ont été organisées afin que les jeunes puissent découvrir l'offre de formations du CFA. Les jeunes et leur famille ont pu échanger avec les formateurs, être conseillés sur la recherche d'un contrat d'apprentissage et visiter le CFA.

Au vu de la situation sanitaire, les journées portes ouvertes ont également eu lieu en digital, avec une programmation de nombreux webinaires pour découvrir les formations et pouvoir poser ses questions.



Nouveau Job Dating au CFA.

Pour favoriser la mise en relation entre jeunes à la recherche de contrat d'apprentissage et employeurs à la recherche d'un ou de plusieurs apprenti(es), le CFA a, cette année encore, renouvelé l'expérience du Job Dating.

Résultats : de nombreux jeunes ont répondu à l'appel et ont pu échanger avec des chefs d'entreprises issus de secteurs d'activités divers : *coiffure, boulangerie, pâtisserie, restauration, boucherie, traiteur, mécanique automobile...* Certains se sont rapidement revus pour signer un contrat d'apprentissage, ou une convention afin d'effectuer un stage dans l'entreprise rencontrée.



Les conseillers apprentissage de la CMA accompagnent les futur(e)s apprenti(e)s et maîtres d'apprentissage dans la signature de leur contrat.



Les Olympiades des métiers sont connues mondialement sous le nom de «WorldSkills». Elles se présentent comme l'unique compétition internationale des métiers, à l'image des Jeux Olympiques pour les sports.

L'équipe de la région Bourgogne Franche-Comté est composée de 53 compétiteurs avec 48 métiers représentés dans les secteurs : alimentation, automobile et engins, BTP, communication numérique, industrie, service, végétal.

Deux apprentis de notre CFA participent à la finale nationale

Mathis Chavant apprenti au CFA, site du Jura, et Émile Jeannenot, ancien apprenti au CFA, site de Haute-Saône, se sont tous les deux qualifiés en 2020 pour les finales nationales. Celle-ci ont été repoussées à plusieurs reprises pour des raisons sanitaires.

En mai dernier, la 1^{ère} phase des finales débutait enfin à Avignon pour Mathis en lice pour la Pâtisserie ! Au mois d'août, Émile participait quant à lui à la 1^{ère} phase des finales en Boulangerie.



Mathis Chavant.



Émile Jeannenot.

La 2^e phase des finales nationales aura lieu en janvier 2022 à Lyon. D'ici là, nos jeunes compétiteurs continuent ardemment leur entraînement !

Ils nous soutiennent !

Le CFA reçoit un véhicule pédagogique BMW.

Au mois de mai, le CFA, site de Haute-Saône à Vesoul, recevait officiellement le véhicule pédagogique BMW offert par le groupe Savy/BMW destiné à l'amélioration de la formation des jeunes du CAP et BAC Professionnel Maintenance des Véhicules Automobiles (MVA). Cette donation dernier cri valorise l'apprentissage et a ravi les jeunes apprentis.

De multiples débouchés existent dans ces filières, contactez notre CFA pour en savoir plus.

Patrick Toulmet, Délégué interministériel au développement de l'apprentissage, visite notre CFA, site du Jura à Gevingey.

Le 2 juillet, Patrick Toulmet a été accueilli sur le site du Jura à Gevingey par de nombreux élus et personnalités du Département.

Après avoir échangé sur le développement de l'apprentissage et les projets de notre CFA, il a pris plaisir à visiter notre établissement et à rencontrer les formateurs et apprentis.



PACK CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Avec votre apprenti, occupez-vous de l'essentiel, nous nous chargeons du reste !



Sécurité juridique

Gain de temps

Accompagnement sur toute la durée de l'apprentissage



Avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, bénéficiez d'une aide complète pour l'établissement du contrat d'apprentissage (conseil, réunion des pièces administratives, saisie, signature des parties, dépôt à l'OPCO...) et d'un suivi en cas de besoin (avenant, médiation, rupture..)

Retrouvez les **dates et lieux** des prochaines formations près de chez vous sur la plateforme :

www.artisanat-bfc.fr
Votre  disponible quand vous l'êtes !

Tarif de la prestation : 70€

Inscrivez-vous !



PARIEZ SUR L'AVENIR

AVEC LES FORMATIONS DIPLÔMANTES DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Vous êtes **chef d'entreprise** et vous souhaitez enrichir vos compétences ou celles de vos **collaborateurs**. Vous êtes **conjoint collaborateur** et vous souhaitez développer davantage votre expertise au service de l'entreprise.

Nos formations diplômantes sont faites pour vous !

► FORMATION ASCA

Assistant de Comptabilité et d'Administration

(titre de niveau IV)

Pour assurer les tâches de secrétariat et de comptabilité.

► FORMATION ADEA

Assistant de Dirigeant d'Entreprise Artisanale

(titre de niveau IV)

Pour collaborer efficacement avec le dirigeant et comprendre les rouages de l'entreprise (administratifs, comptables, juridiques, commerciaux et sociaux).

► FORMATION BM

Brevet de Maîtrise

(titre national de niveau III)

Pour allier compétence métier et direction d'entreprise artisanale. Pour les chefs d'entreprise, le Brevet de Maîtrise donne accès au titre de Maître Artisan.

► FORMATION TEPE

Titre Entrepreneur de Petite Entreprise

(titre national de niveau III)

Pour donner vie à vos projets de développement et les piloter de A à Z.

► FORMATION 2EA

Encadrant de l'Entreprise Artisanale

(titre de niveau IV)

Pour acquérir les compétences nécessaires pour gérer au mieux une entreprise et manager le personnel.



La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage
- Bilan de compétences
- Actions permettant la validation des acquis de l'expérience



21 Contact :
03 80 63 10 21
formation-s21@artisanat-bfc.fr

25 Contact :
03 81 21 35 06
formation25@artisanat-bfc.fr

39 Contact :
03 84 35 87 14
formation39@artisanat-bfc.fr

58 Contact :
03 86 71 80 65
formation-s58@artisanat-bfc.fr

70 Contact :
03 84 76 93 76
formation70@artisanat-bfc.fr

71 Contact :
03 85 41 40 15
formation-s71@artisanat-bfc.fr

89 Contact :
03 86 42 05 92
formation-s89@artisanat-bfc.fr

90 Contact :
03 63 78 22 63
formation90@artisanat-bfc.fr

Toute l'année, votre CMA vous aide à progresser !

Un service **SUR MESURE** pour la mise en place
de formations afin de répondre à vos besoins

ZOOM SUR QUELQUES THÉMATIQUES :

WEB

Découvrir les réseaux sociaux et créer sa page Facebook pro

Augmentez la visibilité de votre
entreprise sur le Net

Booster ses ventes avec de la publicité sur Facebook & Google

Insérez votre publicité grâce aux
outils Google AdWord et Facebook
Ads

Référencer son site internet

Apparaîtrez en haut dans les
moteurs de recherche en optimisant
votre site web

Créer facilement ses documents publicitaires avec un logiciel gratuit

Concevez vos supports de
communication

JURIDIQUE

Appel d'offre

Abordez les marchés publics
en confiance : législation,
dématérialisation et rédaction

Conditions générales de vente et recouvrement des créances

Mettez vous en conformité avec la
réglementation et maîtrisez les outils
pour éviter les impayés

« Chorus Pro » dématérialisez vos factures

Soyez en conformité avec
l'administration / commande
publique. Intégrez les dernières
mesures relatives à l'actualité la paie

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

SST Formation aux premiers secours

Devenez Sauveteur Secouriste
du Travail

Habilitation Electrique (professionnels non-électricien)

Mettez vous en conformité avec
la réglementation

Rédiger son document unique d'évaluation des risques professionnels

Recensez les risques et identifiez
les mesures préventives

Formation spécifique en matière d'hygiène alimentaire pour les établissements de restauration commerciale

Pour acquérir les capacités
nécessaires pour organiser et
gérer les activités de restauration
commerciale

Hygiène et allergènes

Identifiez et maîtrisez tous les
dangers y compris allergène

Plan de maîtrise sanitaire

Mettez en place votre plan de
maîtrise sanitaire

COMPTABILITÉ & FINANCES

Définir ses coûts de revient

Gagnez en confiance pour gérer au
quotidien avec sérénité

Créer son tableau de trésorerie et calculez son seuil de rentabilité

Créez les tableaux de bord pour
gérer votre entreprise en confiance

MANAGEMENT

Manager et impliquer ses salariés

Gagnez en aisance dans la gestion
de votre personnel

Formation des tuteurs d'apprentis

Qualifiez l'accueil et le suivi de
votre alternant



Retrouvez notre
CATALOGUE DE FORMATIONS



www.artisanat-bfc.fr

Votre  disponible quand vous l'êtes !

#ARTISANAT



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Développer l'économie de votre territoire,
reprendre un nouveau souffle.

RÉFLÉCHIR

61 529
ARTISANS
PROCHES DE VOUS

EN BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

REBONDIR

GO !

NOTRE OFFRE À DESTINATION DES
COLLECTIVITÉS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE
www.artisanat-bfc.fr

ÉCONOMIES ENERGIE - MATIÈRES - DÉCHETS

OPÉRATION TPE GAGNANTES
SUR TOUS LES COÛTS

Avec « TPE gagnantes sur tous les coûts », nous vous proposons avec le soutien de l'ADEME un accompagnement pour identifier vos pertes énergie-matières-déchets et disposer d'un plan d'actions pour les réduire. A la clé : des économies mais également un premier pas dans une démarche environnementale !

Les établissements de moins de 20 salariés du secteur de l'artisanat peuvent bénéficier d'un accompagnement pendant une année avec des points d'étape réguliers et un bilan final. L'expert CMA vous aide à identifier vos sources d'économies et vous propose un plan d'actions adapté à vos spécificités.



AVANTAGES :

- Faire des économies à court terme,
- Gagner en compétitivité,
- Mieux connaître vos flux,
- Bénéficier du regard et des conseils d'un expert,
- Réduire l'impact environnemental de votre entreprise.



Artisans, pour bénéficier de cet accompagnement, et pour toutes questions relatives à une démarche environnementale rapprochez-vous directement de votre CMA !
Un diagnostic gratuit et personnalisé sera établi pour votre entreprise.

COTISATIONS AT/MP

OBLIGATION LÉGALE
DÉMATÉRIALISATION
DES TAUX

La notification dématérialisée du taux de cotisation Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) devient obligatoire dès le 1^{er} janvier 2022 pour toutes les entreprises relevant du régime général, quel que soit leur effectif sous peine de pénalités.

**Il leur faut tout d'abord
ouvrir un compte AT/MP
avant le 1^{er} décembre 2021**

PLUS D'INFORMATIONS
www.urssaf.fr

MÉTIERS DE LA COIFFURE

SUPPRESSION DU
QUOTAS D'APPRENTIS

Jusqu'à présent, un quota fixait le nombre d'apprentis maximal autorisés dans le secteur de la coiffure dame ou mixte, en fonction du nombre de coiffeurs qualifiés présents dans le salon de coiffure.

Pour les contrats d'apprentissage conclus à compter du 27 août 2021, le nombre maximal d'apprentis par maître d'apprentissage dans les salons de coiffure est désormais fixé à 2 apprentis, auquel s'ajoute un apprenti redoublant, le cas échéant.

En l'absence de modalités spécifiques applicables aux entreprises de la branche, il est possible de déroger à ce plafond, au cas par cas, après accord de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion.

PLUS D'INFORMATIONS
www.legifrance.gouv.fr



39 1^{er} au 03 octobre
WEEK-END GOURMAND
DU CHAT PERCHÉ

C'est le rendez-vous des gourmets. Artisans de bouche, producteurs locaux chefs étoilés et artistes feront découvrir leur passion et leur savoir-faire, à travers les produits du terroir.

À Dole
Contact : Bruno Prost
03 84 79 74 53
bprost@artisanat-bfc.fr

58 Samedi 2 octobre
JOURNÉE D'REVE
Village de la réparation consacré au Don, Réemploi et Réutilisation, Échange et VEnte d'occasion (D'REVE).
À Nevers
Contact : Mélody Lepommelec
03.86.71.80.60
mlepommelec@artisanat-bfc.fr

Lundi 11 octobre
WEBINAIRE MAAF
Prestations, engins, locaux... suis-je bien assuré ? Même en cas de prêt ou travail en collaboration avec d'autres professionnels ?
Webinaire en ligne.
Contact : Delphine Lombardet
03.81.21.35.28
dlombardet@artisanat-bfc.fr

21 11 au 17 Octobre
CHEFS DE GARE
Chefs de Gare est un marché gastronomique d'artisans locaux qui se déroule dans plus de 37 gares de France. La CMA propose gratuitement des tentes sur le parvis de la gare, aux artisans des métiers de bouche de vendre leurs produits.
Parvis de la gare de Dijon
Contact : Fabrice Lemoine
03 80 63 01 22
flemoine@artisanat-bfc.fr

58 Les 12, 14 et 15 octobre
SEMAINE DU GOÛT
Différentes animations scolaires sur le thème du goût et des métiers de l'artisanat à l'Agropole du Marault.
À Magny-Court
Contact : Mélody Lepommelec
03.86.71.80.60
mlepommelec@artisanat-bfc.fr

71 Vendredi 15 octobre
LES RENCONTRES DE L'INITIATIVE
La CMAR BFC co-organise avec la CCI et la Chambre d'Agriculture une rencontre entre chefs d'entreprises et experts autour de la transformation numérique suite à la crise de la Covid19.
Locaux CMA à Chalon-sur-Saône
Inscription avant le 08/10 :
www.rencontres-initiative-71.fr

25 Jeudi 21 octobre
FORUM MIX&MATCH
Femmes et jeunes filles en recherche d'emploi et/ou en projet de reconversion, venez rencontrer des professionnelles ayant choisi une carrière peu féminisée.
À Besançon
Contact : Cécile Auché-Sutter
03.81.21.35.11
cauchesutter@artisanat-bfc.fr

25 Du 23 au 24 octobre
SALON L'ARTEFACT
Venez découvrir l'espace Répar'Acteur au Musée de l'Aventure Peugeot.
À Sochaux
Contact : David Ritaine
03 84 57 30 49
dritaine@artisanat-bfc.fr

89 Mardi 9 novembre
SALON RIDY
Les RIDY (Rencontres Industrielles de l'Yonne) sont à destination des entreprises de la production et de la sous-traitance.
À Auxerre
Contact : Christopher Onorato
03.86.83.99.87
conorato@artisanat-bfc.fr

11 au 14 novembre
SALON « MADE IN FRANCE »
La CMAR BFC vous propose d'être présent sur un salon très renommé. L'organisation est gérée par ses services (logistique, aménagement du stand, communication à un coût moindre).
Porte de Versailles à Paris
Contacts : Fabrice Lemoine
03 80 63 01 22
flemoine@artisanat-bfc.fr
Stéphane Vennet
03 84 75 63 32
svennet@artisanat-bfc.fr

21 30 octobre au 11 novembre
FOIRE INTERNATIONALE
GASTRONOMIQUE DE DIJON
La CMAR BFC accueillera les professionnels des métiers de bouche sur un stand dédié dans le hall gastronomie de la foire.
À Dijon
Contact : Stéphanie Lebreuil
03 80 63 10 23
slebreuil@artisanat-bfc.fr

89 Novembre et décembre
BOUTIQUE DES MÉTIERS D'ART
5 d'artisans d'art exposent à la boutique éphémère. Ouverture du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h à 19h (entrée libre). Démonstrations, ateliers, rencontres, c'est l'occasion de découvrir des savoir-faire de notre territoire !
À Auxerre
Contact : Thierry Humblot
03 86 42 05 89
thumblot@artisanat-bfc.fr

21 25 39 58 71 89 90
Novembre et décembre
COUP DE BALAI DES DÉCHETS DANGEREUX
Débarassez-vous de vos déchets dangereux auprès de centres de collectes agréés en Bourgogne Franche-Comté, à des tarifs négociés.
Contactez la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du département concerné.

21 Lundi 29 novembre 2021
TROPHÉES DE L'ARTISANAT
La CMAR BFC co-organise avec le Bien Public les Trophées de l'Artisanat pour mettre en valeur les métiers à travers des parcours exceptionnels.
Salle l'Ecrin de Talant
Contact :
03 80 63 13 53
accueil-s21@artisanat-bfc.fr

21 27 novembre 2021 au 02 janvier
MARCHÉ DE NOËL DE DIJON
La CMAR BFC met à disposition 3 chalets aux artisans désirant commercialiser des produits en rapport avec les fêtes de Noël.
À Dijon
Contact : Stéphanie Lebreuil
03 80 63 10 23
slebreuil@artisanat-bfc.fr

25 Vendredi 3 décembre
JOURNÉE TRANSMISSION REPRISE
Conférences, tables rondes et rencontres d'experts pour échanger sur la passation des clés de l'entreprise.
À Besançon
Contact : Delphine Lombardet
03.81.21.35.28
dlombardet@artisanat-bfc.fr

25 Du 03 au 24 décembre
MARCHÉ DE NOËL RÉPAR'ACTEURS
Venez retrouver les artisans Répar'Acteurs sur le marché de Noël, sous le chapiteau de la Place Granvelle
À Besançon
Contact : David Ritaine
03 84 57 30 49
dritaine@artisanat-bfc.fr

VOTRE SOLUTION DE PAIEMENT EN LIGNE À VOS SITES, PRÊTS, ENCAISSEZ !



**Avec PayPlug*, c'est
simple, rapide et sécurisé.**

**BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**





Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi

